



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique fiscale

Question écrite n° 48372

Texte de la question

M. Jean Bardet attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les conséquences de l'application d'une fiscalité qui assimile des associations culturelles à des entreprises de spectacles. Ces associations remplissent un rôle culturel et social dans les communes et permettent l'accès à la culture pour une population ne pouvant se déplacer ou à budget limité. Par ailleurs, les petites communes ne peuvent prendre totalement en charge ce service. L'équilibre qui permettait la survie de ces associations se voit gravement menacé par des mesures fiscales qui semblent disproportionnées. En conséquence, il lui demande si des adaptations ne pourraient pas être apportées afin de ne pas condamner un grand nombre de ces associations.

Données clés

Auteur : [M. Bardet Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48372

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 756